

Swiss Deaf Sport Oerlikonerstrasse 98 CH-8057 Zürich Tel: +41 44 312 13 93

Mobile: +41 44 312 13 93 Mobile: +41 76 517 43 73 contact@swissdeafsport.ch www.swissdeafsport.ch

## Fonds de la jeunesse directives sport individuel

(la désignation féminine se rapporte toujours aux deux sexes)

- 1. Les directives s'adressent aux jeunes sportives jusqu'à l'âge de 25 ans. Aucun soutien financier n'est accordé après la fin de l'apprentissage ou des études.
- 2. La requérante doit être en possession de la nationalité suisse et de la licence Swiss Deaf sport.
- 3. Il doit ètre membre d'une société sportive de sourds (à partir de 18 ans) et d'une société sportive de sourds 'une association entendante de la discipline sportive correspondante.
- 4. La demande doit être accompagnée d'une lettre de recommandation d'un entraîneur, dans laquelle figure également le potentiel de performance de l'athlète.
- 5. Le fonds est destiné au financement de :
  - des camps d'entraînement
  - cours de sport
  - participation à des championnats régionaux/suisses pour sourds et entendants
  - participation à des compétitions nationales et internationales pour sourds
  - pour les enfants de moins de 12 ans, les frais d'un accompagnatuer (forfait de ski/entrée).

Sont indemnisés la nourriture, le logement, les frais de déplacement et les frais d'inscription. Ne sont pas indemnisés le matériel et les cotisations des membres.

- 6. Le comitée exmine les demandes et détermine le montant du soutien financier.
- 7. Le comitée est composé de trois personnes :
  - Swiss Deaf Sport Sport de compétition
  - Autre membre du Conseil exécutif de Swiss Deaf Sport
  - Direction de Swiss Deaf Sport.
- 8. Plus d'une discipline sportive peut être soutenue par personne. Chaque discipline sportive doit faire une demande.
- 9. Les demandes peuvent être soumises à tout moment et sont traitées régulièrement (sont la charge de travail du bureau, il faut compter avec un délai de traitement de 2 à 6 semaines).
- 10. Pour les enfants/jeunes de moins de 18 ans, un parent doit également signer la demande.
- 11. Les demandes doivent être envoyées à : Swiss Deaf Sport, Oerlikonerstrasse 98, 8057 Zürich oder <u>contact@swissdeafsport.ch</u>.
- 12. Le montant de la contribution de soutien s'élève au maximum à Fr. 1500.00/demande.



Swiss Deaf Sport Oerlikonerstrasse 98 CH-8057 Zürich Tel: +41 44 312 13 93

Mobile: +41 44 312 13 93 Mobile: +41 76 517 43 73 contact@swissdeafsport.ch www.swissdeafsport.ch

## Demande de fonds jeunesse sport individuel

(la designation féminine se réfère toujours aux deux sexes)

O Elève	O Apprenti	O Etudiant/e
Prénom / N	om :	
Rue :	_	
CP/Lieu:	_	
E-Mail:		
Date de nai	ssance :	
Ecole/entreprise adresse :		
Société ente	endante:	
Société sourde :		
Sport :		
News do to be a sure (or see see		
Liou / data :		
Signature :		
Sous 18 and Signature d	s es parents : <u> </u>	

## Important à annexer :

- Copie de la carte d'étudiant ou d'apprenti
- Résultats et quittances

Les demandes doivent être envoyées à : Swiss Deaf Sport, Geschäftsstelle, Oerlikonerstrasse 98, 8057 Zurich oder <a href="mailto:contact@swissdeafsport.ch">contact@swissdeafsport.ch</a>